

Observation n°160 du 12/04/2023

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je suis opposée à l'érection de cette nouvelle centrale éolienne de 6 aérogénérateurs sur la commune de Doussay.

Je note l'absence d'étude d'impact des raccordements au réseau.

Ce projet ne peut donc être accepté ni recevoir d'avis favorable en l'état.

Il s'agit d'un point clef, pivot de tout projet éolien comme vous le savez et cela est recevable devant les tribunaux administratifs comme vous le savez j'en suis certain.

Cordialement

Nathalie MENET